

Ottawa lui aidera à maintenir à l'étranger le prestige du Canada comme nation pacifique et l'aidera aussi dans son activité relative aux propositions de désarmement, ou donnera-t-il l'impression que le Canada est en train de devenir très militariste?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'espère que le déploiement de demain sera, comme je m'y attends d'ailleurs, une manifestation de l'excellence des forces armées canadiennes dont font preuve les représentants du Canada dans les diverses forces de l'ONU chargées du maintien de la paix, comme celles que nous avons dans l'enclave de Gaza et à Chypre. A mon avis, jusqu'à ce qu'un régime efficace et universel de désarmement ait été mis au point, tous les Canadiens, y compris mon honorable ami, seront heureux de voir ce déploiement des forces militaires du Canada.

L'hon. M. Churchill: Mon intérêt dans les forces militaires du Canada dépasse celui du ministre, mais je me demandais si le moment était bien choisi, étant donné les troubles dans le monde, pour ce genre de manifestation. Si le Canada faisait face à une guerre éminente, ce déploiement serait approprié, mais l'est-il maintenant alors que le Canada essaie de propager ses idées pacificatrices dans les affaires internationales?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, j'espère que mon honorable ami n'a pas jugé ma dernière réponse comme mettant en doute sa bravoure, que d'ailleurs personne en cette Chambre ne conteste.

LE MAINTIEN DU CONTINGENT CANADIEN À CHYPRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. B. Patterson (Fraser-Valley): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le gouvernement a-t-il l'intention de renouveler la participation du Canada et de dépasser les engagements actuels dans la force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre? Si oui, des accords ont-ils été obtenus pour un partage des frais avec d'autres États membres des Nations Unies?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la réponse à la dernière partie de la question est non. Le Conseil de sécurité se réunira probablement la semaine prochaine, pour examiner le renouvellement du mandat. Après avoir été avisé de la décision du Conseil, le gouvernement du Canada prendra une décision.

[L'hon. M. Churchill.]

L'OTAN—LA RÉDUCTION DES FORCES CANADIENNES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné les nouvelles relatives aux changements fondamentaux qui seraient apportés à la politique des pays occidentaux au sein de l'OTAN, le ministre est-il en mesure de dire à la Chambre si cela entraînerait une diminution des forces canadiennes présentement stationnées en Europe?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): J'aimerais tenir cette question pour préavis, monsieur l'Orateur.

LES SPORTS

LE CONSEIL CONSULTATIF—POSSIBILITÉ D'Y PRÉSENTER DES INSTANCES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, comme je représente une circonscription que la santé physique et morale a toujours vivement préoccupée, je désire poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social une question dont je lui ai donné préavis de vive voix. Vu l'intérêt croissant qu'on manifeste au Canada pour les sports et la santé, le ministre examinera-t-il la possibilité de fournir à d'autres groupes l'occasion de faire des instances auprès du Conseil consultatif sur l'aptitude physique et le sport amateur?

L'hon. Judy V. LaMarsh (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, les associations nationales régissant les sports adressent leurs requêtes au Conseil consultatif qui me conseille. Toutefois, si j'ai bien compris la question, il s'agit ici des groupes sportifs dont les requêtes n'ont pas été adressées au Conseil par leurs associations nationales. A la demande de l'honorable député, j'étudierai volontiers cette affaire afin d'établir s'il existe un moyen de s'assurer que ces requêtes seront prises en considération.

LES JEUX MONDIAUX DES ÉTUDIANTS— ALLOCATIONS DE VOYAGE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Arnold Webster (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le Canada espère envoyer une équipe d'athlètes de dix membres aux jeux mondiaux des étudiants, à Budapest, au mois d'août. Quelle réponse l'honorable représentante a-t-elle donnée à la demande émanant de l'Union canadienne des étudiants pour